## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2011

\_\_\_\_\_

PARTICIPATION DES CITOYENS AU FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE PÉNALE ET JUGEMENT DES MINEURS - (n° 3532)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 137

présenté par

M. Raimbourg, Mme Pau-Langevin, M. Blisko, M. Jean-Michel Clément, M. Derosier, M. Dray, Mme Karamanli, Mme Mazetier, M. Roman, M. Urvoas, M. Valax, M. Vallini, Mme Guigou, M. Le Bouillonnec, Mme Lebranchu, M. Pupponi, Mme Coutelle, M. Dufau, Mme Laurence Dumont, Mme Langlade et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

## **ARTICLE 26**

À l'alinéa 1, substituer au mot : « douze »,

le mot :

« six ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.